

### s o m m a i r e

Page 1 : Pourquoi un manifeste ? • Édito • Page 2 : Manifeste - Rajeunir les idées sur la retraite • Page 3 : Pensions : intervenir au plus vite • Page 4-5 : Entretien avec Michel Pinçon et Monique Charlot-Pinçon • Page 6 : Troisièmes Journées d'Automne • 12-14 juin 2012 à Narbonne : Congrès de la FGR-FP • Page 7 : Trois questions à Pierre Billaut • Page 8 : Bordeaux - Lormont, un lieu inattendu : le musée national de la Sécurité sociale • Hommage à Yvon Le Guyadec.

### Faire entendre la voix des retraités

## Pourquoi un manifeste ?

Près de 15 millions de retraités, une campagne d'effolement sur le poids démographique des plus de 65 ans, alors même que la France connaît, contrairement à la majorité de ses voisins européens, un renouvellement naturel de sa population, une blitzkrieg<sup>(1)</sup> ratée des assureurs sur la perte d'autonomie au printemps dernier, des offres commerciales multiples allant des maisons de retraite de luxe aux conventions obsèques en passant par l'installation de monte-escaliers électriques ou tous les produits des géronto-technologies, et cependant, à l'approche d'élections politiques majeures et malgré des annonces tous azimuts, aucune prise de position programmatique en faveur des retraités, de leur place dans la société, de leurs droits de citoyens, de leurs droits sociaux, de la garantie de revenus décents et en phase dans le long terme avec ceux des actifs.

Sur les 8 millions de Français vivant avec moins de 1 000 € par mois, la moitié est constituée de retraités. Toutes les réformes votées depuis 1993 ont eu pour conséquence la diminution des retraites et pensions et la fable de retraités privilégiés continue cependant d'être portée avec un culot inoxydable par des politiciens, experts et éditorialistes qui ne sont évidemment pas concernés par les effets des aggravations qu'ils préconisent d'un cœur léger.

Les retraités de la FSU relèvent pour l'essentiel d'entre eux de la Fonction publique, particulièrement de la fonction publique d'État ; qu'ont-ils pu constater ?

Que le Code des pensions est dépecé, déconstruit, vidé de substance comme le Statut de la Fonction publique lui-même ; que des lois à caractère rétroactif ont été mises en application pour diminuer les taux de remplacement, que les mères de famille ont perdu des droits, au point d'être contraintes de prendre des retraites précoces. Que la propagande qui veut faire croire qu'au nom de l'équité il convient de rapprocher les conditions de rémunération des fonctionnaires et celles des salariés du privé s'accompagne en fait d'un dénigrement constant de la Fonction Publique, de ses missions particulières et des services publics en général et que la « smicardisation » des fonctionnaires est en route (cf. *Courrier du retraité* n° 173).

À Mulhouse, le 10 janvier, dans les vœux qu'il a formulés lors de la cérémonie pour le 4<sup>e</sup> anniversaire du plan Alzheimer le président de la République n'a rien annoncé de positif ni d'encourageant, au contraire, en matière de financement de la Sécurité sociale.

est en route (cf. *Courrier du retraité* n° 173).  
 À Mulhouse, le 10 janvier, dans les vœux qu'il a formulés lors de la cérémonie pour le 4<sup>e</sup> anniversaire du plan Alzheimer le président de la République n'a rien annoncé de positif ni d'encourageant, au contraire, en matière de financement de la Sécurité sociale.

SUITE EN PAGE 2 >>>

Dans quelques années, 30 % de la population française aura plus de 65 ans. Ce simple constat doit amener à reconsidérer la place des retraités dans notre société non pas pour les opposer aux actifs mais pour porter l'exigence d'une vie digne, pleine et entière à tous les âges de la vie.

Les retraités ne sont pas épargnés par la crise économique et sociale actuelle. Le gouvernement poursuit sa politique d'austérité : taxation des mutuelles, augmentation de la TVA, accélération de la réforme des retraites...

sans compter la validation de traités européens (TSCG et MES) qui sont anti-démocratiques et vont imposer une nouvelle cure d'austérité massive avec à la clef le démantèlement du modèle social européen et des services publics.

Pour sortir durablement de la crise, la FSU est déterminée à poursuivre les mobilisations et les débats afin d'imposer d'autres alternatives.

Et pour cela les retraités sont actifs dans la FSU !

Augmentation du niveau des pensions, mesures spécifiques pour les petites retraites, amélioration de la protection sociale, développement des services publics, relance de la consommation dans le respect du développement durable... autant de combats et d'actions menées dans une unité recherchée toujours la plus large possible.

Alors ensemble, retraités, actifs, jeunes et chômeurs poursuivons nos actions pour une société plus juste et plus solidaire. ●



**Bernadette Groison**  
 Secrétaire générale de la FSU



Il est donc apparu nécessaire de proposer au monde syndical des retraités une initiative commune, non seulement pour intervenir à ce titre dans les campagnes électorales mais aussi pour rappeler au public comme à l'ensemble des organisations syndicales que la défense des intérêts matériels et moraux des salariés, inclut celle des retraités et pensionnés.

Le Manifeste doit être un outil de plus pour proposer dans tous les départements adresses aux élus, débats, interventions dans les CODERPA<sup>(2)</sup> ou les CESER<sup>(3)</sup>. ● **Jean-Paul Beauquier**

1. Guerre éclair
2. Comités départementaux des retraités et personnes âgées
3. Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux

## MANIFESTE

### Rajeunir les idées sur la retraite

Dans quelques années 30 % de la population française aura plus de 65 ans.

Les retraités aspirent à une vie différente reposant sur plus de temps libre en trouvant un nouvel équilibre de vie associant loisirs, vie familiale mais aussi engagements nouveaux et divers. Cette évolution constitue un bouleversement de notre société dont il faut prendre la mesure.

Les retraités ne sont pas épargnés par la politique antisociale actuelle, et sont la cible d'une campagne de culpabilisation menée par une partie des médias et des forces politiques.

Cette vision doit être combattue. La place du retraité dans la société, ses droits, ne résultent pas d'une quelconque bienveillance mais de son statut d'ancien travailleur ayant participé à la production de richesses.

Beaucoup de retraités sont impliqués dans des activités socialement utiles (bénévolat, vie associative, vie politique et citoyenne...) qui participent au développement ou à la construction du lien social et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle.

Un discours positif sur cet apport participera de la pleine reconnaissance de la citoyenneté des retraités et personnes âgées.

Cette reconnaissance de leur rôle social passe aussi par la mise en perspective de mesures permettant aux retraités de vivre décemment, de se loger, se soigner, de connaître – de même que les actifs, une amélioration de leur niveau de vie, ce que ne permettent pas les différentes règles introduites depuis 1993 dans l'ensemble des régimes. Pour répondre à ces exigences la place des services publics est incontournable et devrait permettre d'assurer une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire.

Nous nous adressons à vous pour obtenir des engagements sur les points essentiels pour les retraités et personnes âgées.

#### QUALITÉ DE LA VIE

La qualité de la vie ne se résume pas au pouvoir d'achat, cependant le montant des pensions est déterminant.

Les inégalités – notamment en défaveur des femmes – se creusent, conséquences des inégalités fortes qui existent dans le milieu professionnel. 10 % des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté.

Des mesures urgentes de revalorisation doivent être prises pour les retraités les plus faibles. Au-delà il faut engager une réflexion sur le niveau de pension permettant à chacun de vivre dignement sa retraite.

Nous souhaitons que soient débattus les mécanismes actuels d'indexation des pensions pour assurer leur évolution comme celle des salaires, pour rattraper les pertes accumulées depuis des années.

Une démarche de développement des services publics de proximité, d'accès à des soins de qualité est indispensable. Elle nécessite aussi une réflexion sur l'accès à des logements sociaux adaptables, aux réseaux de transport, etc.

#### PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Aujourd'hui la perte d'autonomie – handicap ou liée au vieillissement – est un drame pour la personne touchée et pour sa famille. Nous demandons un engagement sur la création d'un droit universel sans condition d'âge compensant la perte d'autonomie. Nous préconisons que ce droit s'inscrive dans une démarche de services publics, au plus proche des réalités locales, inscrite dans un cadre national qui définisse les objectifs pour l'ensemble du territoire (établissements, structures de soin et d'aide, réseaux de prise en charge...).

Nous inscrivons notre démarche dans un développement de notre société au bénéfice de l'humain. Loin de s'opposer aux revendications des « actifs », celles que nous exprimons se placent dans l'exigence que nous formulons concernant les moyens d'une vie digne, pleine et entière à tous les âges de la vie. Nous proposons d'engager une réflexion sur les financements nécessaires et les perspectives nouvelles permettant aux retraités et personnes âgées de vivre pleinement leur vie de citoyen.

## L'alerte de la Fondation Abbé Pierre

Les données globales sur la crise du logement en France, que la Fondation Abbé Pierre actualise chaque année, soulignent l'importance du problème :

3,6 millions de Français sont non ou très mal logés, mais si l'on y adjoint tous ceux qui se trouvent en situation de fragilité de logement à court ou moyen terme, ce sont au total 10 millions de personnes qui sont touchées par la crise du logement !

« *Le mal-logement, loin de régresser, s'est développé et profondément enraciné* », souligne la Fondation plus alarmiste que jamais. Il touche des franges de plus en plus larges de la société. Pour l'heure, « *la politique du logement apparaît singulièrement insuffisante et trop peu protectrice pour les plus modestes, sa ligne générale consistant à soutenir de façon inconsidérée les mécanismes du marché immobilier en imaginant qu'ils étaient en capacité à répondre aux besoins sociaux* »

La Fondation réclame le relèvement à 25 % de la part des logements sociaux dans les communes et un encadrement des loyers dans le secteur de la relocation. La Fondation a saisi l'occasion offerte par la proximité de l'élection présidentielle pour proposer aux candidats de signer un « contrat social » sur le logement.



© Jacques Palut - Fotolia.fr

# Intervenir au plus vite

Dans quelques semaines le gouvernement annoncera sa décision pour la revalorisation des pensions et retraites. La situation de millions de retraités en dépend.

Les règles du « jeu » issues des réformes de 1993 et 2003 sont connues : prise en compte de l'inflation moyenne de l'année écoulée, estimation pour l'année à venir. La FSU a, dès l'origine, condamné ce mécanisme qui non seulement ne garantit pas le pouvoir d'achat des retraités mais déconnecte l'évolution des retraites de celle des rémunérations du travail.

Pour 2011 les étiquettes ont valsé en moyenne de 2,1%. L'estimation fondant la mesure du 1<sup>er</sup> avril 2011 était de 1,8%. Il manque donc 0,3% au titre de l'année passée. L'inflation prévue pour 2012 oscille entre 1,7 et 2%. L'application mécanique stricte amènerait une revalorisation comprise entre 2 et 2,3%. Un retraité virtuel, consommant à l'image de la composition de l'indice peut s'y retrouver. Dans la vraie vie, cela ne peut satisfaire les retraités car l'essentiel n'est pas pris en compte dans ce dispositif. Dans la vraie vie, la consommation est conditionnée par les dépenses contraintes ou « pré-engagées » : alimentation, transport, énergie, santé... Et là, les prix

ont flambé. Énergie + 12,3%, carburants + 14,3%, électricité + 6,5%, gaz + 8,5%. Du côté de l'alimentaire la situation est identique + 2,4% en moyenne avec des produits dépassant les 5% comme le café.

L'association des Familles Rurales chiffre à 4,4% l'augmentation du panier moyen en 2011; les paniers moyens concoctés par quelques grands médias affichent des scores équivalents. C'est dire que les retraités qui ne peuvent bénéficier d'aucune « évolution de carrière » ont souffert comme la grande majorité des salariés.

La chute de 0,5% de la consommation des ménages confirme que les ménages sont contraints de réduire leur niveau de vie y compris en renonçant à des achats pourtant essentiels.

Cette paupérisation des retraités est connue. Pourtant la Cour des Comptes préconise une couche d'austérité supplémentaire pour les retraités. Dans la suite de la proposition de Charles Beigbeder, ancien candidat à la présidence du Medef, chargé à l'UMP de la pédagogie de la réforme, elle pro-

pose de « geler » les pensions en cas d'inflation inférieure à 1,5% ! Comme pour les prestations familiales l'objectif n'est plus de garantir le pouvoir d'achat : il est de satisfaire au pacte budgétaire négocié entre les pays de l'UE au nom de la défense de l'euro. C'est la même potion que celle imposée par la troïka européenne à la Grèce avec les conséquences que l'on connaît.

La FSU appelle à s'opposer à cet engrenage mortifère qui ne conduit qu'à accentuer la crise et ajouter de l'austérité à l'austérité pour les salariés et les retraités afin de préserver les mécanismes et organismes financiers.

Exiger une augmentation du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités c'est à la fois refuser que les salariés et retraités paient la crise par une austérité renforcée, mais c'est aussi un engagement positif pour l'emploi et la croissance. La consommation des ménages représente près de 56% du PIB.

Continuer à peser sur le pouvoir d'achat c'est enfoncer encore plus le pays dans la crise. Une très mauvaise nouvelle pour les salariés et l'économie.

La SFR<sup>(1)</sup> FSU propose que l'ensemble des forces syndicales des retraités construise une mobilisation unitaire. Pétitions, interventions, réunions d'information, rassemblements... Les forces syndicales ne doivent rien s'interdire pour rassembler largement et contraindre le gouvernement à répondre aux revendications. L'an dernier la SFR-FSU s'était retrouvée seule sur le terrain de l'action. La situation dégradée des retraités, les projets de la Cour des Comptes doivent permettre de dépasser cette situation. ●✿

Joël Chenet

1. Section Fédérale des Retraités FSU

La volaille  
26 % plus chère  
qu'il y a cinq ans

L'« UFC Que Choisir » a dénoncé une hausse injustifiée, ces derniers mois, des prix de la volaille, soit en cumulé depuis cinq ans une augmentation de 26%.

Suite à la récente baisse des céréales, le prix auquel les éleveurs vendent leurs volailles aux industriels a « logiquement baissé de 2,5% ».

Pourtant, sur les dix derniers mois, le prix du poulet a augmenté de 3,7% quant à la dinde le prix s'est envolé de 6%.

« Éleveurs et consommateurs sont une nouvelle fois les dindons de la farce », a affirmé UFC dans un communiqué qui pointe du doigt les industriels et les distributeurs.

## Grand froid

C'est une première : des médecins retraités viennent d'être mobilisés pour prendre en charge les SDF, en cette période de grand froid. Jamais n'avait été actionnée à grande échelle la « réserve sanitaire », un ensemble de praticiens retraités, volontaires...



Musée de la Mine de Brassac-les-Mines



# À propos du partage des richesses...

Lors des rencontres inter-régionales organisées par la Section Fédérale Nationale des retraités FSU, la question de la répartition des richesses dans notre pays est récurrente. Nous avons donc décidé de demander leur point de vue à deux éminents spécialistes de la question : Michel Pinçon et Monique Charlot-Pinçon, sociologues, anciens directeurs de recherches au CNRS.

## Comment ont évolué les inégalités des revenus depuis 10 ans ?

Si l'on considère l'ensemble des salaires liés au travail et des revenus du patrimoine (immobilier, placements en valeurs mobilières...), les inégalités se sont accrues entre 1999 et 2009. Les revenus annuels moyens parmi les 10 % des ménages les plus pauvres ont augmenté de 610 € par personne, après impôts et prestations sociales. Pour les 10 % les plus riches, l'augmentation a été de 8 190 €. Mais l'évolution des inégalités devient spectaculaire si l'on se rapproche des grandes fortunes. Les revenus déclarés par personne ont augmenté de 38 000 € parmi les ménages compris dans les 0,1 % les plus riches. Et parmi ceux-ci, les 0,01 % les plus riches ont vu leurs revenus croître de 180 400 € (voir l'Observatoire des inégalités, [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)).



Michel Pinçon et Monique Charlot-Pinçon

**Y a-t-il un seuil au delà duquel on est riche ? Serait-ce une bonne idée d'instaurer un salaire maximum comme le préconisent certains ?**

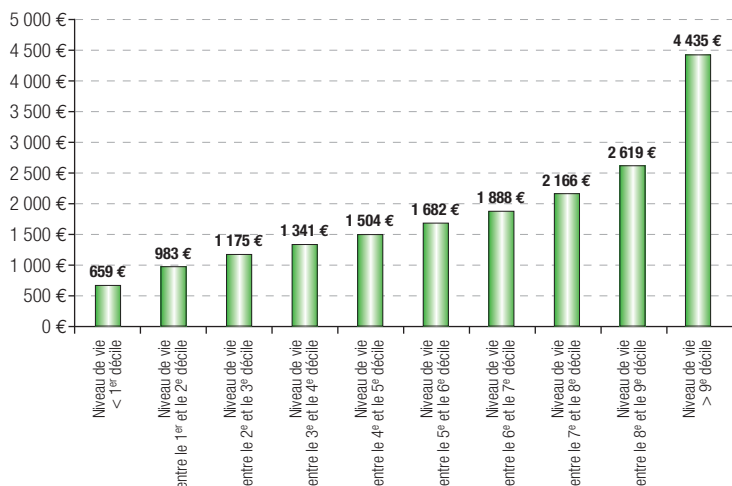
Il n'y a pas de seuil de richesse : elle est potentiellement infinie. Par contre les statisticiens ont élaboré un seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport au niveau de vie médian, celui qui se situe au milieu de la dispersion. Le seuil est fixé à 60 % de ce revenu, soit un niveau de vie inférieur à 954 € par mois en 2009.

La même année les salaires nets, avant impôts, pour un temps plein, allaient de 900 € à presque 8 000 €. Mais 94 % des salariés gagnaient moins de 4 000 € par mois, et 96 % moins de 5 000 €. Si l'idée d'un resserrement de l'échelle des salaires devait être retenue, le plafond pourrait être fixé à ce niveau, au-dessus de 4 000 € (source : Observatoire des inégalités).

Toutefois les revenus les plus élevés ne sont pas salariaux et la grande richesse a d'autres sources.

## Niveau de vie (mensuel) 2009 par décile

Source Insee - direction générale des impôts



**Lecture :** en 2009, les individus dont le niveau de vie est inférieur au 1<sup>er</sup> décile (10 %) disposent d'un niveau de vie moyen de 659 euros. - **Champ :** France métropolitaine. - **Définition :** Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (1 unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour les suivants, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans).

## Pas de réévaluation du taux du livret A

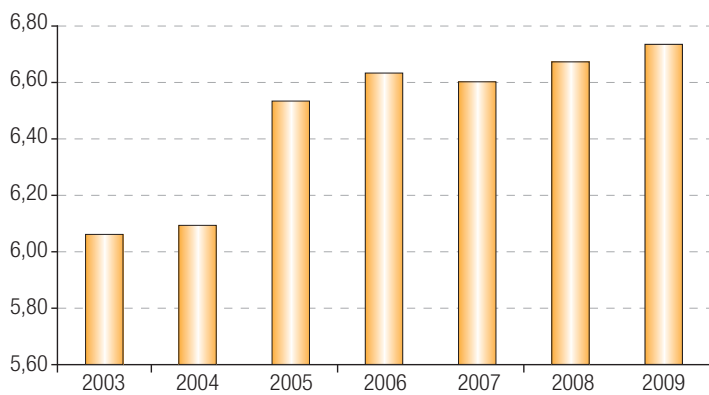
Le taux du livret A est réévalué régulièrement les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août de chaque année, avec des ajustements possibles les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre si certaines données économiques interviennent. L'ensemble du processus est régi par des règles relativement complexes, mais très strictes.

L'application des règles actuelles portait la rémunération du livret A, de 2,25 % à 2,75 %, à compter du 1<sup>er</sup> février. S'appuyant sur un article de la réglementation qui énonce que des circonstances exceptionnelles peuvent justifier une dérogation à l'application de nouveaux taux, mais oubliant délibérément que le même article insiste sur la préservation du pouvoir d'achat des épargnants, le gouverneur de la Banque de France a refusé de proposer l'augmentation de 0,5 % que les titulaires du livret A sont en droit d'attendre.



## Évolution des inégalités des niveaux de vie de 2003 à 2009 (rapport entre le décile des plus riches et celui des plus pauvres)

Source Insee - direction générale des impôts



### Le salaire n'est pas le seul marqueur de la richesse ; quelle est la part du patrimoine, de l'héritage ?

La richesse est très dispersée : entre la plus grande fortune professionnelle, celle de B. Arnault, 21 milliards d'euros, et la 500<sup>e</sup> (J.-P. Gaultier, haute couture), « seulement » 60 millions, le rapport est de 1 à 350.

Malgré cette dispersion la classe bourgeoise sait montrer, quand il le faut, une belle conscience de la convergence de ses intérêts et une belle unité.

Cette dispersion est due aux rémunérations de l'activité, mais surtout au patrimoine. Celui-ci est un facteur d'inéga-

lité sociale bien plus important que les salaires. Ainsi, le Groupe Bernard Arnault SAS, et les sociétés qu'il contrôle, possèdent 47,6 % des actions et 63,7 % des droits de vote de la société LVMH (2010). Soit 233 760 436 actions.

Le dividende ayant été fixé à 2,10 € par action, le groupe familial a ainsi encaissé 490 896 916 € (Document de référence, [www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)). Bien entendu une partie de ces ressources est réinvestie, dans l'immobilier, dans des œuvres d'art, voire, pourquoi pas, dans des œuvres caritatives.

L'héritage est une source de

continuité dans la richesse : les Rothschild, en sont un exemple historique. Nombre de familles nobles ont refait surface au moment de la Restauration et

occupent des positions importantes dans la société, en particulier dans la banque et la finance., les Arnault, les Dassault, les Bouygues créent aussi des dynasties.

Cette richesse qui se transmet est aussi culturelle : la classe dominante est la clientèle des galeries d'art, ses enfants sont surreprésentés dans les grandes écoles de la République. Elle est encore sociale : les réseaux familiaux et amicaux sont

denses, entretenus par un travail mondain très efficace. Tout cela conduit à une reproduction de la position sociale et à une reproduction des inégalités.

### Une réforme de la fiscalité peut-elle à elle seule compenser les inégalités ?

Les niches fiscales, les dégrèvements en tout genre conduisent à des aberrations. Il faut remettre la fiscalité à plat, restaurer sa progressivité. Au-delà il est urgent d'éliminer les paradis fiscaux qui concernent plus les sociétés que les particuliers. C'est une source de la dette publique : impôts non payés,

budgets en difficulté. Les armateurs grecs, richissimes, se sont débrouillés pour ne pas payer d'impôts en Grèce et très peu ailleurs.

### On constate de grandes inégalités chez les retraités ; les causes sont-elles les mêmes que pour le reste de la population ou les retraités sont-ils une catégorie à part ?

Les ressources disponibles durant les années d'activité, le patrimoine disponible par héritage sont des facteurs d'inégalité. Plus spécifiquement les différences entre les régimes de retraite jouent certainement aussi un rôle, mais probablement moins important que, par exemple, le fait d'être propriétaire de son logement par héritage.

### Pour reprendre votre formule – soyons « solidaires » comme le sont les riches – quels projets politiques seraient en mesure, selon vous, de créer cette solidarité ?

Pour une part, prendre exemple sur la grande bourgeoisie et reconstruire une conscience de classe qui a beaucoup régressé dans les milieux populaires alors que la classe dominante s'est, elle, consolidée. Pour cela une meilleure connaissance du fonctionnement de notre société est nécessaire. C'est l'une des motivations de notre travail : rendre plus clairs les processus sociaux et économiques. ●

Propos recueillis par Catherine Lecointe



Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot  
Dernier ouvrage paru :  
*Le président des riches*,  
La Découverte/Poche, 2011.

### Salaires : + 34 %

C'est l'augmentation moyenne des rémunérations des dirigeants des entreprises du CAC 40 pour 2010, les émoluments de onze d'entre eux dépassent même 240 SMIC annuels<sup>(\*)</sup>.

Indécents !

En 2010 le pouvoir d'achat des français a reculé de 0,2 %...

Une enquête IFOP parue début janvier révélait que 75 % des Français se déclaraient favorables à la fixation par la loi d'un salaire maximum pour les dirigeants d'entreprises.

(\*) Résultats publiés par le cabinet Proxinvest



© Oly - Fotolia.fr

### Pour une nouvelle proie pour les assureurs : « les aidants »

Un nouveau produit d'assurance privée, baptisé « Aide aux aidants », est commercialisé ; il est destiné aux aidants qui pourraient être dans l'incapacité de venir en aide à l'un de leurs proches en cas d'hospitalisation, d'immobilisation...

Cette aide concerne autant la prise en charge financière, que le suivi médical, les tâches domestiques et administratives ou la coordination des aidants professionnels auprès de leur proche dépendant, aide actuellement fournie à 80 % par la famille.

Après les contrats « perte d'autonomie »... Les assureurs sont aux aguets. Quel sera le nouveau « produit » ?

# Troisièmes Journées d'Automne

**Le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2011, le fond de l'air était déjà un peu frais mais l'hiver n'était pas encore officiellement là ; la SFR en a donc profité pour organiser ses troisièmes journées d'automne.**

Ce fut d'abord un succès de participation : cent vingt retraité(e)s présents, la plupart des syndicats et des sections départementales de la FSU représentées ; si besoin était, les journées d'automne administreraient la preuve que les retraités de la FSU sont des syndicalistes actifs, soucieux de s'informer et de débattre. Ce rassemblement annuel est né, très rapidement après la création de la Section Fédérale des Retraités, à l'initiative des retraités qui se sont

appuyés sur le centre de formation de FSU. Il continue à illustrer cet esprit fédéral tout en poursuivant une ouverture vers l'extérieur.

La qualité des débats, la pertinence des intervenants et la qualité d'écoute des participants sont en effet la deuxième leçon à tirer des journées d'automne 2011. La diversité des sujets traités a aussi contribué à maintenir l'attention des auditeurs : commencée par une analyse de la crise et de ses répercussions sur le pouvoir d'achat, poursuivie par une présentation des divers systèmes de retraites en Europe, la première journée s'est achevée par l'intervention d'un représentant des retraités de la CGT portugaise.

La seconde journée était plus tournée vers l'image et l'activité des retraités. Elle s'est ouverte par le décryptage de la représentation sociale actuelle de la retraite et des retraités et la mise en lumière les liens fondamentaux qui sont tissés entre la retraite et le travail. L'institut de la FSU est intervenu ensuite pour présenter l'état d'avancement des recherches qu'il mène sur l'activité des retraités en parallèle avec le chantier qu'il a ouvert sur le travail.

Avant la clôture par B.Groison de ces deux journées, les participants ont longuement débattu du fonctionnement de la SFR-FSU ; beaucoup ont souligné la persistance de difficultés de fonctionnement au plan local, mais aussi la rapidité des progrès accomplis pour la prise en compte des retraités à l'intérieur de la FSU, et pour la reconnaissance de la Section Fédérale des Retraités de la FSU par les autres organisations de retraités, même si les obstacles à surmonter sont encore nombreux. Reste à souhaiter que « les Quatrièmes journées d'automne » qui devraient se tenir à la mi-novembre 2012 permettent à la SFR de franchir un nouveau palier. ●

Jean-Pierre Billot



12-14 juin 2012 à Narbonne

## Congrès de la FGR-FP

**Créée en 1936, la Fédération des Retraités de la Fonction Publique réunit les retraités de syndicats de différents horizons (de l'UNSA, de la FSU, de FO, de Solidaires) et de retraités adhérents directs.**

Cette association de 56 600 pensionnés défend les intérêts des retraités de la fonction publique. Elle est force de proposition et d'action au travers, d'une part :

- du Pôle des Retraités : ANR-PTT (Poste et France Telecom), FNOM

(Officiers mariners), UNRP (police), UNRPG (gendarmerie), avec lequel elle a signé une convention de partenariat, ce pôle représentant plus de 260 000 adhérents.

- d'autre part, des unions confédérales syndicales de retraités UCR CFDT, CFE/CGC, CFTEC, CGT, FO, UNSA.

La FGR-FP fonctionne avec une Commission Exécutive nationale dans laquelle siègent les 22 délégués régionaux, 16 délégués nationaux élus en Congrès et 4 délégués syndicaux des syn-

dicats les plus importants. La FGR-FP défend les intérêts communs à tous les retraités des Fonctions publiques :

- statuts de la Fonction publique ;
- code des pensions ;
- protection sociale de qualité ;
- réforme de la fiscalité.

La FGR-FP réunit en une seule association des personnes aux parcours très différents, ce qui permet de partager les diverses expériences et d'agir ensemble. ●

Hélène Pougan

## Réunion Inter régionale à Clermont-Ferrand

La Section Fédérale Nationale des Retraités FSU a décidé la mise en œuvre de réunions inter-régionales de ses militants. À l'initiative des militants du Puy-de-Dôme, la première qui a réuni plus de quarante participants s'est tenue sur le site « Vet'Agro Sup » de Marmilhat, à Lempdes, près de Clermont-Ferrand le 8 décembre 2011. Cette réunion a été l'occasion d'informations et de débats approfondis sur la place des retraités dans la société, leur situation et son évolution, la nécessité d'un renforcement du « syndicalisme retraités ».

## Bordeaux Colloque sur la perte d'autonomie

À l'initiative de l'intersyndicale des retraités de la Gironde un colloque sur la perte d'autonomie a été organisé le 7 février 2012 afin de permettre à tous de s'informer et de débattre. La matinée a été consacrée à l'intervention de professionnels : une gériatre, une responsable de CCAS (Centre Communale d'Action Sociale), un Directeur d'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et un sociologue, l'après midi, après les prises de parole syndicales, le public s'est largement exprimé : le débat riche et varié a débouché sur la nécessité de poursuivre l'action syndicale. Cette initiative, malgré l'offensive de l'hiver, a réuni plus de 100 participants. Un 4 pages sur le contenu du colloque sera diffusé en nombre ; il servira de base aux interventions futures auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Général.

# Quelle représentation de la retraite ?

**Pierre Billaut, à la demande de la FSU et de la CGT, vous avez conduit une étude sur la représentation de la retraite. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Cette étude avait pour objectif de mieux comprendre ce que les jeunes pensaient réellement de la retraite dans le contexte de la réforme de 2010 et face à de nombreux postulats, complaisamment relayés par la plupart des médias, comme la nécessité d'abandonner le système de répartition, la génération sacrifiée...

Nous avons donc choisi de nous appuyer, pour mener à bien cette étude, sur la représentation sociale de la retraite chez les jeunes. La représentation sociale est un concept de psychologie sociale que l'on définira comme, d'une part, un moyen de compréhension et de construction de la réalité sociale et, d'autre part, un générateur de prise de position. Sans entrer dans une description détaillée on peut dire schématiquement que la retraite c'est un temps libre maîtrisé et sécurisé, s'accompagnant chez les jeunes de deux éléments négatifs comme la vieillesse et la maladie et, potentiel frein à l'action, d'un horizon lointain.

**L'éditorial du Monde, le 24 novembre 2011, parlant des retraités, titrait « Vieux, privilégiés, égoïstes »... apportant ainsi sa pierre aux tentatives d'oppositions intergénérationnelles auxquelles se livrent nombre de médias depuis quelques années. Dans le cadre de vos travaux, avez-vous constaté que c'est cette image qu'auraient les jeunes des retraités ?**

Pour les jeunes le retraité n'est pas une catégorie sociologique mais une réalité de proximité ; en effet

c'est un parent proche, un voisin, une connaissance qu'ils voient vivre avec des pensions plus ou moins importantes et généralement plutôt modestes ; ils constatent les aides que ces retraités apportent en temps ou en argent à leurs enfants ou petits enfants. En ce qui concerne le mot privilège il n'est pas apparu spontanément durant ces entretiens qualitatifs en face à face, pour les jeunes la retraite n'est pas un privilège mais le juste dû d'une vie de travail parfois exercé dans des conditions difficiles.

**Lors des « journées d'automne » de la SFR-FSU, vous avez dit que vous aviez le sentiment que les centrales syndicales n'ont pas assez lié la défense des droits à la retraite aux questions de l'emploi et des conditions de travail ; pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?**

En effet, quand on sait que la retraite c'est un avant tout un temps libre maîtrisé et que de nombreux jeunes évoquaient la difficulté de leurs conditions de travail, la précarité de leur statut, une pression constante débouchant sur l'idée qu'ils ne se voyaient pas travailler ainsi jusqu'à 65 ou 70 ans, on ne pouvait qu'entrevoir tout l'intérêt qu'il y



© J.-L. Viguer

**Pierre Billaut,** chargé d'études a participé aux journées d'automne de la SFR-FSU où il est intervenu sur la représentation sociale des retraités et de la retraite.

aurait eu à mieux relier la défense de la retraite à 60 ans et les conditions de travail. J'ajouterai que l'année 2009 avait été socialement marquée par les suicides à France-Télécom qui avaient mis sur le devant de l'actualité les questions du stress au travail et plus largement les risques psychosociaux. Comment dans ces conditions parler de l'allongement du temps de travail et ne pas aborder les conditions de son exercice ?

Plus globalement cette situation de compartimentage des questions sociales, recherchée par le gouvernement, est aussi une résultante de ces 30 dernières années de régression sociale ou les syndicats ont été préoccupés par le souci de maintenir les acquis sociaux, symboles d'une façon de penser et d'organiser la société, mais en n'ayant pas le temps de transmettre aux jeunes générations des clés de compréhension de cette façon de penser la société. ●

**Propos recueillis par Bernard Lioure**

... pour les jeunes la retraite n'est pas un privilège, mais le juste dû d'une vie de travail...



© J.-L. Viguer

## La crise plombe les fonds de pension des retraités néerlandais

Une baisse du montant des allocations retraite est quasiment inéluctable aux Pays-Bas du fait de l'aggravation de la crise financière en 2011. Elle devrait concerner 125 des 450 fonds de pension que compte le pays et 8 millions de futurs retraités. Les fonds de pension concernés devraient passer à l'acte dès avril 2013. La perspective d'une baisse généralisée des retraites servies par l'ensemble des fonds de pension néerlandais n'est pas à exclure.

## Les grecs n'en peuvent plus

Le nouveau paquet de rigueur en discussion pour [...] la Grèce est inacceptable. Les travailleurs et les citoyens grecs sont à la limite de ce qu'ils peuvent accepter en termes de restrictions. Les plans de rigueur successifs ont enfoncé le pays dans la crise. Les nouvelles mesures envisagées ne sont tout simplement pas soutenables : baisse du salaire minimum, coupes dans les retraites complémentaires, licenciements rapides dans la fonction publique. C'est le droit du travail que l'on bafoue, ce sont des hommes et des femmes que l'on broie. Nous mettons sérieusement en garde tous ceux qui mettent la pression sur la Grèce ou la justifient. Les travailleurs n'en peuvent plus.

Communiqué CES

# Un lieu inattendu : le musée national de la Sécurité sociale

Après la deuxième guerre mondiale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Gironde acquiert à Lormont, dans la banlieue Nord de Bordeaux, le domaine sur lequel est implanté le « château des lauriers » pour en faire une maison de repos.

Après quelques années de service, l'édifice, construit au XIX<sup>e</sup> siècle, se révèle peu fonctionnel ; il reçoit en 1989 une autre mission en devenant le premier et le seul jusqu'à ce jour, Musée de la Sécurité Sociale et de l'assurance maladie.

En parcourant la dizaine de salles d'exposition, le visiteur accomplit un voyage au cœur de la solidarité de l'antiquité à nos jours, à travers les textes, les objets et les divers documents iconographiques présentés. L'essentiel du parcours est rythmé par les étapes historiques qui ont guidé l'avènement progressif d'un système de protection sociale jusqu'à la création de la Sécurité sociale en 1945 ; Ambroise Croizat qui en fut le ministre fondateur et Pierre Laroque le premier directeur, ont évidemment toute leur



© CPAM 33

place dans ce cheminement. Le musée se veut pédagogique ; il est destiné à un large public mais fait aussi la part belle aux nouvelles générations et donc aux jeunes visiteurs, écoliers, collégiens, lycéens et même étudiants qui sont nombreux à venir dans le cadre d'activités scolaires. Ils apprécient particulièrement les lieux où sont présentées les activités passées ; ainsi la reconstitution d'un centre de la Sécurité Sociale des années soixante connaît un vrai succès, les jeunes visiteurs passant d'un côté ou de l'autre du guichet.

Mais le musée de Lormont est

d'abord un musée militant où chacun découvre l'héritage qu'il doit sauvegarder, transmettre et faire fructifier.

Alors si vous passez par Bordeaux attardez-vous un peu à Lormont, au Nord de l'agglomération, juste avant de franchir le pont de la Garonne. ●

Jean-Pierre Billot

**Renseignements pratiques :** Musée de l'assurance maladie, 10, route de Carbon-Blanc, 33100 Lormont. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (visite gratuite ; visite guidée sur demande). Site Internet du musée : [www.musee-assurance-maladie.com](http://www.musee-assurance-maladie.com)

## Hommage à Yvon

**Yvon Le Guyadec nous a quittés le 12 février à l'issue d'une « longue maladie » contre laquelle il a lutté avec courage et lucidité.**

Yvon était un militant infatigable du monde syndical, associatif, mutualiste.

Son engagement suscite le respect. Un vibrant hommage, réunissant des centaines de participants, lui a été rendu à Lorient le 16 février.

Artisan majeur de la construction du SNUipp dont il a été le premier trésorier national, Yvon

a tout naturellement apporté sa contribution au développement du syndicalisme des retraités, auquel son apport était considérable.

Tous ceux qui l'ont approché garderont le souvenir de la clarté et de la force de ses analyses, mais aussi celui de l'homme chaleureux qu'il était.

Nos premières pensées vont à Danièle son épouse, à ses enfants et petits-enfants dont il était si fier, pour leur dire que nous partageons leur peine. Nous te saluons chapeau bas

l'ami ! Ton souvenir n'est pas prêt de s'effacer de nos pensées et de nos cœurs. ●

Bernard Lioure



© DR

## Note de lecture

*La Force de l'Ordre*  
*Une anthropologie de la police des quartiers*



D. Fassin, Professeur de Sciences Sociales Princeton, Directeur d'études à l'EHESS. L'interpellation de son fils par la police a engagé l'auteur à chercher à comprendre « ce qui rendait possible de tels faits » et à rendre ses analyses accessibles au plus grand nombre. En 2005 il obtint de faire une enquête sur le terrain, « embarqué avec une BAC » en banlieue parisienne (en 2007 autorisation refusée).

De la description des pratiques des policiers lors des contrôles d'identité, des violences qui peuvent s'ensuivre, l'auteur est amené à une réflexion sur les politiques de sécurité générant ségrégation et discrimination dans un pays défendant les principes républicains. À lire pour comprendre les enjeux de certains discours.

Éliane Coiffier

## Retraité & Syndicalisme

Supplément à *POUR* n° 159 de mars 2012, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU)  
104, rue Romain-Rolland  
93260 Les Lilas  
Tél. : 01 41 63 27 30  
Fax : 01 41 63 15 48  
Internet : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)

Mél : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr)  
[pour@fsu.fr](mailto:pour@fsu.fr)

N° CP : 0710-S07429  
N° ISSN : 1246-077 X

Directrice de la publication :  
Bernadette Groison

Ce huit pages a été coordonné par  
Annie Clavel-Eveno,  
Jean-Pierre Billot et Bernard Lioure  
Création et réalisation : C.A.G. Paris

Impression : SIEP